



# Mandats de conseil

Conservez la maîtrise de votre portefeuille tout en vous appuyant sur un soutien professionnel adapté à la complexité des marchés. Nos mandats vous permettent de bénéficier de:



## Conseils pour vous accompagner dans vos placements

Nos mandats de conseil vous permettent de garder la maîtrise de votre portefeuille tout en vous appuyant sur un soutien professionnel adapté à la complexité des marchés et des produits.



## Tarifs avantageux sur les frais de courtage

Avec nos mandats de conseil, vous bénéficiez de frais de courtage préférentiels. Vous pouvez ainsi réajuster votre portefeuille à tout moment et à moindre coût pour profiter au mieux des marchés financiers.



## Services de pointe pour la gestion de votre dépôt-titres

Nous conservons vos titres et encaissons vos coupons et dividendes. Pour assurer le bon fonctionnement de votre dépôt, une commission d'administration est facturée séparément et dégressivement à partir de 0.28%<sup>1</sup>.

	ADVANCED	COMPACT
	Un accompagnement sur-mesure	Du conseil sur demande
Conseil	★★★★	★★☆☆
Stratégies et véhicules d'investissement	★★★★	★★☆☆
Suivi du risque	★★★★	☆☆☆☆
Commission de conseil <sup>1</sup>	0.35%	0.15%
Avoirs recommandés	CHF 200'000.-	-
<b>Tarifs préférentiels</b>		
Rabais sur frais de courtage <sup>1</sup>	-50%	-25%
Rabais sur conseil patrimonial <sup>1</sup>	-30%	-20%
Rabais sur commission de conseil fonds BCVS <sup>1</sup>	-50%	-

★★★★ Gamme de services disponibles importante

☆☆☆☆ Gamme de services disponibles limitée

<sup>1</sup> Veuillez vous référer au guide des tarifs de la BCVS disponible sur [www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch) pour avoir une information complète sur les frais appliqués aux mandats de conseil.